

ENTREPRISE 2023

100%
HANDINAMIQUE

pour la réussite

des jeunes handicapés

Une adhésion selon la taille de votre entreprise

Votre adhésion à 100% Handinamique (anciennement FEDEEH) est déductible de vos contributions OETH (cf. fiche n°5 AGEFIPH, p.3) ou imputable sur le budget de votre accord d'entreprise si elle permet "l'accueil ou l'embauche de personnes handicapées".

600 €

1 600 €

3 200 €

6 000 €

10 000 €

15 000 €

< 99
salariés

100 - 999
salariés

1 000 - 1 999
salariés

2 000 - 4 999
salariés

5 000 - 9 999
salariés

> 10 000
salariés

Soit 240€ °

Soit 640€ °

Soit 1 280€ °

Soit 2 400€ °

Soit 4 000€ °

Soit 6 000€ °

° Votre adhésion peut aussi se faire sous forme d'un don déductible à 60% de votre IS dans la limite de 0.5% de votre CA (Loi Aillagon n° 2003-709)

Ce soutien équivaut au financement de

soit une ½ journée
de formation
des mentors

soit 4 Hand in Box
pour sensibiliser les
étudiants au handicap

une joëlette pour
l'accessibilité des
événements sportifs

+ de 10 ateliers de
coaching recherche
d'emploi

10 bourses d'études
sur les surcoûts
liés au handicap

150 binômes à
l'occasion des
DuoDay